

Les Pièces à joindre pour votre dossier d'inscription :

- 1) **La Fiche d'inscription 2020** (complétée et/ou corrigée, avec la validation des 2 cases à cocher avant la signature en bas de formulaire).
- 2) **1 Photo d'identité récente** (pour les adhérents inscrits en 2019, si la photo présentée sur le formulaire prérempli vous convient, vous n'avez pas besoin de transmettre une nouvelle photo).
- 3) **Vous êtes un Adhérent avec Licence au club :**
 - a) **Justificatif médical** pour Adhérents avec Licence , soit selon votre cas d'adhésion :
 - Certificat médical daté de 2019 si votre certificat médical n'est plus valide (c.a.d. fourni pour la licence 2017), ou si c'est votre 1^{ère} adhésion avec licence.
Ce Certificat médical doit indiquer : non contre-indication au Cyclisme (ou au cyclisme en Compétition pour ceux qui souhaitent s'inscrire à des cycloportives ou compétitions).
 - Ou**
 - Attestation du Questionnaire de Santé signée si votre certificat médical est valide (c.a.d. si votre certificat médical a été fourni pour la licence 2018 ou 2019).
 - b) **Le formulaire « Demande de licence FSGT 2020 » complété et signé.**
 - c) Si vous avez opté pour l'option « Coupon Compétitions » à 12€, le formulaire « Formulaire Demande de Licence FSGT Compétition 2020» complété et signé (pour les participants aux cycloportives, ce coupon compétition n'est pas nécessaire, il est réservé aux licenciés souhaitant participer aux compétitions organisées par la Commission Cyclisme de la FSGT 31)
- 4) **Vous êtes un Adhérent simple (sans Licence au club ni dans un autre club FSGT ou autre fédération) :**
 - a) **Formulaire « Attestation d'engagement à ne pas faire de sortie vélo avec le club »**, signé
 - b) **Justificatif d'assurance de responsabilité civile** (valide pour l'année 2020)
- 5) **Vous êtes un Adhérent simple (avec Licence dans un autre club FSGT ou autre fédération de cyclisme) :**
 - a) **Copie recto-verso de votre licence valide pour 2020** (indiquant clairement la fourniture d'un justificatif médical et la couverture par une assurance)
 - b) Si les mentions « justificatif médical » et « couverture par une assurance » ne sont pas présentes : fournir les copies de ces justificatifs.

Mode de transmission des documents :

1. via l'inscription par Internet avec paiement CB (les documents scannés peuvent être transmis en ligne) : <https://www.helloasso.com/associations/cyclo-fonsorbais/adhesions/saison-2020>
2. Par mail à info.cyclofonsorbais@gmail.com avec les documents scannés en pièces jointes.
3. En main propre à un membre du bureau (sous enveloppe).
4. Par courrier postal ou dépôt dans la boîte aux lettres : BERAUD Pascal – Cyclo Fonsorbais, 45 Chemin des Bastards, 31830 PLAISANCE DU TOUCH

Pour toute information complémentaire, contacter Pascal BERAUD par téléphone au 0680341909, ou par mail : info.cyclofonsorbais@gmail.com.

Pour ceux qui ont des problèmes pour imprimer les documents, merci de contacter également Pascal BERAUD.

Mode de paiement :

Comme annoncé à l'AG, le paiement en plusieurs fois est possible cette saison pour l'adhésion avec Licence à 84€. Pour des raisons pratiques, seuls les paiements par CB sur Internet ou par chèque sont éligibles :

1. Pour le paiement CB par Internet, utilisez le tarif « Adhésion avec licence FSGT (paiement en 3 fois) »
2. Pour le paiement par chèque : faire 2 chèques de 42€, le 1^{er} sera encaissé à l'inscription, le 2^{ème} après le 28/02/2020.

Récapitulatif des moyens de paiement :

1. Paiement par CB avec l'adhésion par Internet via le lien avec : <https://www.helloasso.com/associations/cyclo-fonsorbais/adhesions/saison-2020>
2. Paiement par CB par internet seul (en fournissant le dossier d'inscription par un autre moyen) via le lien avec : <https://www.helloasso.com/associations/cyclo-fonsorbais/adhesions/adhesion-saison-2020-cyclo-fonsorbais-paiement-seul>
3. Par Virement : sur compte Crédit Mutuel IBAN *FR76 1027 8022 9300 0201 7710 103* , en libellé du virement, mettre vos Nom/Prénom/ADH2020.
4. Par Chèque à l'ordre de CYCLO FONSORBAIS
5. Par Chèques Vacances ANCV (Frais en sus : 1€ à ajouter à votre paiement, pas de rendu de monnaie).

Rappel sur le paiement en CB par Internet avec HelloAsso : il n'y a pas de facturation de frais de paiement par Internet avec HelloAsso. Toutefois, le site étant financé uniquement par les dons des contributeurs, il est proposé à chacun de laisser un "pourboire" lors du paiement CB. Ce pourboire est automatiquement proposé avec un montant que chacun peut modifier (minimum 1€) ou refuser. Chacun est libre de son choix.